

AVIS PUBLIC

Édition du 20 octobre 2018

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0799-2018

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 1^{er} octobre 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0799-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'y assujettir les centres de traitement de données ou de minage de cryptomonnaie, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP19-2018 et SP19-2018 ».
2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption dudit règlement n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et il est donc approuvé par les personnes habiles à voter.
3. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 17 octobre 2018.
4. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
5. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 17 octobre 2018.

Donné à Granby, Québec, ce 20 octobre 2018.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M^e Catherine Bouchard